



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU FINISTÈRE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Quimper, le 3 mai 2019

Appel à la responsabilité de chacun pour la journée de mobilisation à Landivisiau le 4 mai 2019

Une manifestation est annoncée le samedi 4 mai 2019 à Landivisiau, par l'association « Landivisiau doit dire non à la Centrale ».

En raison des troubles graves à l'ordre public lors de la précédente manifestation, le 23 février 2019, et afin de garantir la sécurité des personnes et des biens, le préfet du Finistère, Pascal LELARGE, a pris des mesures temporaires :

- les manifestations sur la voie publique sont interdites le samedi 4 mai 2019 sur la commune de Landivisiau, à l'intérieur du périmètre tel que défini par le plan en annexe,
- l'accès à la commune de Landivisiau, tel que défini par le plan en annexe, est interdit à tout véhicule et à toute personne transportant des matériaux dangereux (fusée de signalisation, artifices, fumigènes...) ou pouvant être déversés sur la voie publique ou susceptibles d'être utilisés comme projectiles, le samedi 4 mai 2019,
- l'achat, la vente au détail ou l'enlèvement et le transport de tout produit inflammable, explosif, ou chimique (acides, carburants, artifices...) contenu dans tout type de récipient sont interdits sur tout le territoire de la commune de Landivisiau du 4 mai à 8h au 5 mai 2019 à 8h. Cette restriction ne concerne pas les produits destinés à l'alimentation d'appareils de chauffage individuels.

Ces mesures concourent à assurer la sécurité de tous.

Le préfet du Finistère appelle chacun à faire preuve de responsabilité, en adoptant un comportement apaisé et pacifique.

Contact presse

Bureau de la communication interministérielle : pref-communication@finistere.gouv.fr

Sébastien CHEVRIER 02 98 76 29 51 / Corinne BERNARD 02 98 76 29 66

www.finistere.gouv.fr



@Prefet29



Préfet du Finistère